

# Les gouvernements autoritaires disparaîtront

## Partage international n° 37 - Septembre 1991

« *Les gouvernements autoritaires disparaîtront. Les politiciens deviendront les serviteurs, et non plus les maîtres, du peuple.* » (**Partage international** octobre 1988)

**Jordanie** — Le roi Hussein de Jordanie a poursuivi sa politique de libéralisation progressive avec la suppression de la loi martiale, en vigueur depuis la guerre arabo-israélienne de 1967.

**République Centrafricaine** — Le gouvernement de la République Centrafricaine, en réponse à des grévistes manifestant en faveur de la démocratie, a pour la première fois légalisé les partis d'opposition, interdits depuis 31 ans.

**Angola** — Le gouvernement angolais a annoncé une amnistie générale pour tous les prisonniers politiques emprisonnés durant la guerre civile de 16 ans, qui vient récemment de s'achever.

**Algérie** — Le Premier Ministre algérien, Sid Ahmed Ghazali, a annoncé la tenue d'élections législatives et présidentielles comme faisant partie d'un programme de réformes démocratiques et de mise en place d'un libre marché, en vue de mettre fin à la « pauvreté et à la misère » et « pour assurer aux Algériens un niveau de vie décent. »

**Togo** — Le gouvernement du Togo, un pays d'Afrique Occidentale, a souscrit aux demandes des manifestants pro-démocratiques et a promis de tenir une conférence nationale pour organiser des élections libres et pour mettre fin à plus de vingt ans de dictature militaire. On rapporte avoir vu des gens

danser de joie dans les rues de la capitale, après l'annonce de la décision du gouvernement.

**Éthiopie** — Lors d'une conférence qui s'est tenue en vue de la désignation d'un gouvernement de transition pour l'Éthiopie, des représentants de 24 groupes politiques se sont mis d'accord pour définir les éléments d'une charte démocratique, promettant la liberté d'expression et d'association et le droit à l'auto-détermination pour tous les groupes ethniques. La charte, dressée après le renversement du dictateur Mengistu Haile Mariam, est destinée à servir de constitution pour une période transitoire de deux ans précédant des élections législatives.

**Mauritanie** — En Mauritanie, les électeurs ont voté à une écrasante majorité le retour à une démocratie multipartite après 13 ans de dictature militaire. 97 pour cent des électeurs inscrits ont approuvé une constitution élaborée par le gouvernement militaire. Cependant, les leaders de l'opposition restent sceptiques quant aux réformes proposées.

**Thématiques :** [politique](#)

**Rubrique :** [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)